



Une division de GVL inc.
Depuis 1995!

GUIDE DU PARENT ÉTÉ 2024

CAMP DE JOUR **LES FRIPOUILLES**



Les camps AES une division de GVL inc. en collaboration avec la Ville de Terrebonne, sont fiers de vous présenter les camps de jour Les Fripouilles pour la période estivale 2024. Nos activités s'adressent aux jeunes de 5 à 12 ans (maternelle 4 ans complétée).

Table des matières

Inscriptions	3
À faire avant les inscriptions	3
Période d'inscriptions 10 / 11 avril au 10 mai – (résidents de Terrebonne seulement).....	3
Modalités de paiement	4
Liste d'attente	4
Tarifs	5
Politique d'annulation et de remboursement	6
Reçu d'impôt	6
Renseignements généraux	7
Horaire et sites	7
Âge requis et ratios	8
Programme Plus	8
Communication aux parents	9
Effets personnels	10
À mettre dans le sac à dos	10
Arrivée des enfants	10
Départ des enfants	11
Absences	11
Sorties.....	11
Frais / pénalité	12
Formation des employés	12
Code de vie	13
Sécurité.....	14
Pour nous joindre.....	15

La mission de l'entreprise est de toujours se distinguer en offrant un service de qualité. Nous offrons, pour les jeunes de 5 à 12 ans (*5 ans au 30 septembre, maternelle 4 ans complétée*), une multitude de jeux de façon à ce chaque enfant puisse vivre la programmation de camp de jour la plus riche et la plus complète qui soit, dans un environnement à la fois sécuritaire et stimulant. Un été formidable vous attend!

Inscriptions

À faire avant les inscriptions

Afin d'optimiser et faciliter le processus d'inscription, voici quelques étapes à suivre **AVANT** la soirée d'inscription:

1. Vous assurez d'avoir vos cartes Accès Terrebonne valides (celle de l'enfant et celle d'un des parents). Les numéros de carte sont **OBLIGATOIRES** pour faire l'inscription.
2. Ouvrir un dossier ou le mettre à jour si vous en avez déjà un. Vous pouvez regarder les tutoriels (création du dossier ou mise à jour de celui-ci et le tutoriel pour les inscriptions);
3. Lire le guide du parent.

Période d'inscriptions 10 / 11 avril au 10 mai – (résidents de Terrebonne seulement)

Secteur de Lachenaie et La Plaine	<ul style="list-style-type: none">• En ligne au www.gvl-inc.com à compter de 19 h le 10 avril (paiement par carte de crédit Visa, MasterCard ou débit Visa obligatoire)• Par téléphone* au 450 477-3003 à compter de 19 h le 10 avril (il peut être difficile d'avoir la ligne et les retours d'appel peuvent être longs, car les lignes téléphoniques sont très sollicitées).
Secteur Terrebonne	<ul style="list-style-type: none">• En personne au 3140, Joseph-Monier suite 103 à compter du 11 avril à 8 h 15.• En ligne au www.gvl-inc.com à compter de 19 h le 11 avril (paiement par carte de crédit Visa, MasterCard ou débit Visa obligatoire).• Par téléphone* au 450 477-3003 à compter de 19 h le 11 avril (il peut être difficile d'avoir la ligne et les retours d'appel peuvent être longs, car les lignes téléphoniques sont très sollicitées).
Maternelle 4 ans	<ul style="list-style-type: none">• En personne au 3140, Joseph-Monier suite 103 à compter du 12 avril à 8 h 15.• Par téléphone au 450 477-3003 à compter du 8 avril à 9 h. <p>L'inscription se fera sur réception d'une preuve de scolarité qui doit être envoyée par courriel à l'adresse suivante : campsaes@gvl-inc.com.</p>

IMPORTANT:

- Veuillez prendre note qu'aucune inscription ne sera faite par téléphone pendant les soirées du 10 et du 11 avril si le dossier n'a pas été préalablement créé.
- S'il vous est impossible de payer par carte de crédit, vous pourrez tout de même faire l'inscription en ligne le 10 ou le 11 avril. Un premier versement devra toutefois être effectué en argent comptant ou par chèque au bureau **avant le 21 avril, à défaut de quoi l'inscription sera annulée.**

Modalités de paiement

Carte de crédit Visa, MasterCard ou débit Visa	<p>Il est possible de faire jusqu'à 3 versements.</p> <ul style="list-style-type: none">• 1^{er} versement : en date de l'inscription• 2^e versement : 10 mai• 3^e versement : 7 juin <p><i>Veillez prendre note qu'il y a des frais de 20 \$ pour chaque paiement récurrent par carte de crédit qui est refusé. Il est de votre responsabilité de communiquer avec nous si vous changez de carte, peu importe la raison (fraude, perte, vol, expiration...). AUCUNE exception ne sera faite.</i></p>
Chèques Faire les chèques au nom de GVL inc. Indiquer le nom de l'enfant ainsi que Terrebonne au verso du chèque.	<p>Il est possible de faire jusqu'à 3 versements.</p> <ul style="list-style-type: none">• 1^{er} versement : en date de l'inscription• 2^e versement : 10 mai• 3^e versement : 7 juin <ul style="list-style-type: none">➤ <i>Veillez prendre note qu'il y a des frais de 20 \$ pour les chèques sans provision.</i>➤ <i>Les chèques raturés ou initialés ne seront pas acceptés.</i>➤ <i>AUCUN chèque ne sera accepté après le 7 juin.</i>
Argent comptant (pas de débit)	<p>À notre bureau seulement. Il est important d'avoir le montant exact sinon la balance sera remise en crédit dans votre compte. Aucun paiement ne sera accepté dans les sites d'animation.</p>

Liste d'attente

Les places sont limitées et le principe du premier arrivé premier servi sera appliqué.

Si vous ne réussissez pas à avoir certaines semaines, il est possible d'inscrire votre enfant sur une liste d'attente. Si une place se libère et que nous n'arrivons pas à vous rejoindre, vous aurez 24h, pour répondre à notre courriel ou au message téléphonique. Après ce délai, nous passerons à la personne suivante sur la liste d'attente.

Veillez prendre note que si vous n'êtes pas contacté, c'est que nous n'avons pas de place disponible.

Voici le lien pour la liste d'attente du secteur La Plaine / Lachenaie : <https://forms.gle/PgxZRYBRHiujPtE1A>

Voici le lien pour la liste d'attente du secteur Terrebonne: <https://forms.gle/hDs1mD5NKxUSYvqq6>

Camps

Prix

Semaine 1 et 2 (4 jours)	1 ^{er} enfant	56,00 \$
	2 ^e enfant	50,40 \$
	3 ^e enfant	44,80 \$
	4 ^e enfant	Gratuit
Semaine 3 à 7	1 ^{er} enfant	70,00 \$
	2 ^e enfant	63,00 \$
	3 ^e enfant	56,00 \$
	4 ^e enfant	Gratuit

Service de garde

Semaine 1 et 2 (4 jours)	1 ^{er} enfant	27,16 \$
	2 ^e enfant	24,44 \$
	3 ^e enfant	21,73 \$
	4 ^e enfant	Gratuit
Semaine 3 à 7	1 ^{er} enfant	33,95 \$
	2 ^e enfant	30,56 \$
	3 ^e enfant	27,16 \$
	4 ^e enfant	Gratuit

Sorties

35,00 \$ à 45,00 \$

PRIX INCLUANT LE SERVICE DE GARDE

	1 ^{er} enfant	2 ^e enfant	3 ^e enfant
Semaine 1 et 2 <i>avec</i> SDG	83,16 \$	74,84 \$	66,53 \$
Semaine 3 à 7 <i>avec</i> SDG	103,95 \$	93,56 \$	83,17 \$

Politique d'annulation et de remboursement

Annulation avant le début du camp :

- L'annulation n'entraîne ni frais ni pénalité.

Annulation pendant le camp :

- Pénalité de 10 % des journées non utilisées ou 50 \$ sera facturé (le plus petit montant des deux). Il est également possible d'avoir un crédit (sans frais) pour l'an prochain.

Marche à suivre pour faire une annulation :

- Toute demande d'annulation et de remboursement doit être faite par courriel en remplissant le formulaire de résiliation disponible sur notre site internet. Aucun message téléphonique ni verbal au personnel des camps ne sera pris en considération.

Nous n'accordons aucun crédit ou remboursement pour des jours ou semaines antérieures aux demandes d'annulation ou de remboursement.

Exemple : le 10 juillet vous envoyez le formulaire d'annulation pour annuler la semaine du 8 au 12 juillet. Comme la demande est envoyée le 10 juillet, seulement les journées du 11 et 12 juillet seront remboursables moins le frais de 10%.

Reçu d'impôt

Il est nécessaire d'avoir avec vous le numéro d'assurance social du parent bénéficiaire du relevé 24 (émis en janvier 2025). Si vous choisissez de ne pas inscrire votre NAS, aucun relevé 24 ne sera émis.

Pour tout changement relatif à votre relevé 24, veuillez communiquer avec nous à l'adresse suivante : releves@gvl-inc.com

Renseignements généraux

Horaire et sites

Les camps débutent le 25 juin et se terminent le 9 août. Veuillez prendre note que les camps seront fermés le 24 juin et le 1er juillet.

Horaire de la journée d'activité

9 h à 16 h

Horaire du service de garde :

7 h à 9 h et de 16 h à 18 h

* Secteur de La Plaine de 6 h 30 à 9 h et de 16 h à 18 h 15

* Secteur Lachenaie (école l'Arc-en-ciel et Jean-De La Fontaine) ouverture à 6 h 30

* Secteur Terrebonne (école de l'Étincelle) ouverture à 6 h 30

Sites du secteur Lachenaie

Sites du secteur Terrebonne

* Groupes ouverts aux enfants ayant complété le programme-cycle de maternelle 4 ans (avec une preuve de scolarité).

École l'Arc-en-ciel

273, rue Pierre-Laporte

École Bernard-Corbin

1747, rue Rochon

École Jean-De La Fontaine

192, rue de l'Église

École des Rives*

400, montée Dumais

Centre communautaire Angora

4125, d'Argenson

École des Trois-Saisons

1658 boul. des Seigneurs

École de l'Étincelle

2225, boul. des Seigneurs

École de l'Espace-Couleurs

1000, rue Gérin-Lajoie

École Saint-Louis

539, rue St-Sacrement

Pavillon André-Guérard (École Marie-Soleil Tougas)

3425, Place Camus

École des Explorateurs*

1185, boulevard des Plateaux

Sites du secteur La Plaine

École de l'Odysée *

2201, rue de la Jonquille

École du Boisé

5800, rue Rodrigue

À noter que les sites d'animation pourraient changer advenant des contraintes d'accès hors de notre contrôle (ex. travaux majeurs ou imprévus dans une école ou un centre communautaire).

Âge requis et ratios

Les camps sont offerts aux enfants de 5 à 12 ans (maternelle 4 ans complétée).

Les ratios sont les suivants (l'âge est calculé au 30 septembre 2024):

4-5 ans : 1 animateur pour 8 enfants (groupes à l'école des Rives, l'Odysée et des Explorateurs)

6 ans : 1 animateur pour 10 enfants

7-8 ans : 1 animateur pour 12 enfants

9-12 ans : 1 animateur pour 15 enfants

La division des groupes se fait chaque semaine par les responsables en fonction de la date de naissance donc nous n'acceptons pas les demandes de jumelage avec ami ou membre de la famille.

Programme Plus

Le programme Plus s'adresse aux 15 enfants les plus âgés du site d'animation. Des activités et des projets sont organisés spécifiquement pour cette clientèle.

Communication aux parents

Lors de l'inscription, il est important de nous fournir une adresse courriel valide, car toute la correspondance se fera par courriel. Chaque jeudi, nous vous ferons parvenir l'info-camp pour la semaine à venir.

Vous y trouverez toute l'information relative à votre camp, le matériel à mettre dans le sac à dos, les thèmes de la semaine ainsi que les coordonnées pour nous joindre.

Dès la première semaine, si vous ne recevez pas l'information, il est important de vérifier votre boîte de courrier indésirable et si l'info camp ne s'y trouve pas, communiquez avec nous rapidement.

Il est important si vous désirez recevoir les informations chaque semaine de cocher les cases suivantes dans le dossier de chaque enfant et d'y inscrire votre adresse courriel.



Consentement

- J'accepte que vous puissiez communiquer avec moi par courriel
- J'accepte que vous puissiez communiquer avec moi par courriel concernant des activités auxquelles je suis inscrit(e)
- J'accepte que vous puissiez communiquer avec moi par courriel avec des courriels de masse
- J'accepte que vous puissiez communiquer avec moi par courriel pour de la publicité
- J'accepte que vous puissiez communiquer avec moi par courriel pour des informations importantes/urgences seulement
- J'accepte que vous puissiez communiquer avec moi par SMS
- J'accepte que vous puissiez communiquer avec moi par SMS pour des informations importantes/urgences seulement
- J'accepte que vous puissiez communiquer avec moi par téléphone
- J'accepte que vous puissiez communiquer avec moi par téléphone pour des informations importantes/urgences seulement
- J'accepte que vous puissiez partager mes données avec des tierces parties (exemple la bibliothèque, veuillez communiquer avec nous pour connaître la liste complète)

Je (titulaire, tuteur) accepte que les données soit partagé

Nom

Groupe Facebook

Nous vous invitons à joindre notre groupe Facebook. Celui-ci sert à vous transmettre de l'information, des rappels importants et certains documents : www.facebook.com/groups/fripouillesterbonne/

Au camp, nous jouons, nous courons, nous dansons et nous nous amusons. Il se peut que les vêtements de vos enfants se salissent ou s'endommagent. Tentez de les habiller en conséquence. Il est important d'identifier les vêtements et les objets appartenant à votre enfant. Une table pour les objets perdus sera installée au camp. Pensez à y jeter un coup d'œil lorsque vous venez chercher votre enfant. Les camps se dégagent de toute responsabilité en cas de bris ou perte. Il sera possible de récupérer ceux-ci jusqu'à la dernière journée de camp. Ensuite, les objets non réclamés seront remis à un organisme.

À mettre dans le sac à dos

- Un dîner froid ou un thermos, incluant 2 collations (éviter les aliments contenant des traces de noix et d'arachides) ;
- Une bouteille d'eau réutilisable;
- Maillot de bain ;
- Serviette de plage ;
- Souliers d'eau (obligatoire pour les activités d'eau);
- Chapeau ou casquette;
- Crème solaire (idéalement en vaporisateur);
- Vêtements de rechange (au besoin).



S.V.P., bien identifier le matériel et les vêtements de vos enfants.

Arrivée des enfants

- Le matin, les parents doivent accompagner les enfants jusqu'à l'accueil;
- Si l'enfant est marcheur, nous vous demandons de vous présenter le premier matin pour signer la fiche santé et l'autorisation de quitter seul;
- Il est **IMPORTANT** de respecter les heures de camp. Si votre enfant n'est pas inscrit au service de garde, il ne sera pas accepté avant 8 h 45.
- L'arrivée de l'enfant au camp de jour doit se faire avant **9 h 30**. AUCUN enfant ne sera accepté après cette heure. Si votre enfant à un rendez-vous, nous pourrons faire une exception si le camp a été avisé la veille.

Départ des enfants

- Vous recevrez par courriel quelques jours avant le début des camps, un code QR pour chaque enfant. Ce code servira à valider votre identité lorsque vous viendrez chercher votre enfant. Il est important de remettre le code QR à chaque personne autorisée à venir chercher l'enfant. Si la personne n'a pas le code QR, une pièce d'identité lui sera demandée et son nom devra être sur la liste des personnes autorisées.
- Entre 15 h 40 et 16 h, les jeunes seront en transition donc pour faciliter le travail des animateurs, aucun enfant ne pourra quitter pendant cette période.
- Nous vous demandons de ne pas communiquer avec le camp par message texte pour faire préparer votre enfant avant votre arrivée comme certains le font avec le service de garde en milieu scolaire.

Absences

Nous vous demandons de signaler l'absence d'un enfant **seulement** si celui-ci est inscrit au Programme d'accompagnement ou s'il doit aller en sortie. Les autres absences n'ont pas besoin d'être signalées.

Sorties

- Les sorties sont facultatives et les places sont limitées.
- La gestion des sorties est très complexe donc les inscriptions sont possibles jusqu'à la date indiquée ou jusqu'à ce que les places soient toutes comblées. **Aucun** ajout ne sera fait en cas d'annulation de dernière minute pour une question d'organisation et de sécurité pour les enfants.

Dates (dates à confirmer selon le secteur)	Sorties	Coût	Fin des inscriptions
Semaine du 2 juillet	Funtropolis	35 \$	19 juin à 12 h
Semaine du 8 juillet	Quilles / cinéma	35 \$	26 juin à 12 h
Semaine du 15 juillet	Super Aqua Club (les enfants de 7 ans et moins doivent obligatoirement apporter une veste de flottaison)	50 \$	3 juillet à 12 h
Semaine du 22 juillet	Royaume de Nulle Part	40 \$	10 juillet à 12 h
Semaine du 29 juillet	45 Degré Nord	40 \$	17 juillet à 12 h

*Sur votre reçu, si vous voyez la mention « **en attente** », c'est que votre enfant est sur la liste d'attente. Nous communiquerons avec vous seulement si des places se libèrent et que votre enfant est le prochain sur la liste, et ce, **au plus tard une semaine avant la sortie**.

Frais pour inscription tardive (après le 10 mai)

- Des frais de 10,00 \$ par enfant seront facturés pour les inscriptions tardives.

Frais de modifications / ajouts (après le 10 mai)

- Des frais de 10,00 \$ pour chaque modification / ajout seront facturés.

Frais de garde

- Le parent qui viendra porter son enfant avant 8 h 45 ou le chercher après 16 h 15 et qui n'a pas inscrit son enfant au service de garde devra payer les frais de service de garde.

Frais de retard

- Une amande de 5,00 \$ par tranche de 15 minutes de retard chargée à votre compte si vous venez chercher votre enfant après 18 h ou 18 h 15 à La Plaine.

Les frais devront être acquittés immédiatement ou sur réception de la facture sous peine de refus d'admission de votre enfant.

Formation des employés

Nous offrons une formation complète dans laquelle nos employés apprennent, entre autres :

- les responsabilités de l'animateur;
- les besoins et les caractéristiques de l'enfant;
- les techniques d'animation;
- les jeux coopératifs et grands jeux;
- les risques et la discipline;
- la communication et le travail d'équipe.

À cela s'ajoute une formation obligatoire en premiers soins afin d'offrir à votre enfant un encadrement et un environnement sécuritaire.

Code de vie

Veillez lire le code de vie avec votre enfant avant le début des camps.

Comportements souhaités de la part de l'enfant.

- Je respecte les règlements mis en place ainsi que les limites permises sur le site ;
- J'utilise un langage respectueux sans dire de paroles blessantes, provocantes, sans prononcer de jurons ou sans utiliser la menace ;
- J'adopte des comportements respectueux, non violents, non dangereux et qui vont à l'encontre de l'intimidation envers les participants et les animateurs ;
- Je prends soin du matériel et des installations mis à ma disposition en prenant soin de ne pas poser de gestes de vandalisme ;
- Je respecte le bien d'autrui sans voler ni emprunter sans permission ;
- Je participe activement aux activités.

Qu'arrive-t-il si les comportements souhaités ne sont pas respectés?

BILLET JAUNE	L'animateur doit intervenir régulièrement auprès d'un enfant parce qu'il ne respecte pas un ou plusieurs des comportements souhaités.
BILLET ORANGE	Il n'y a pas d'amélioration au niveau du ou des comportements souhaités.
BILLET ROUGE	Il n'y a pas d'amélioration à la suite des suivis au niveau des comportements souhaités ou le comportement de l'enfant est porté sur la violence, l'intimidation, le racisme ou tout autre manquement grave. La direction se réserve le droit de suspendre ou d'expulser immédiatement et sans préavis un enfant qui nuit au bon déroulement des activités, qui adopte un comportement allant à l'encontre du code de vie ou qui ne respecte pas les mesures sanitaires. Dans ce cas, la direction exigera à la famille de venir chercher l'enfant sur-le-champ.

Prenez note que le savoir-être et le respect restent une priorité pour nous. De ce fait, toutes plaintes ou insatisfactions de la part des parents devront être adressées à l'administration directement au 450 477-3003. **Tout abus physique ou verbal envers notre personnel sera passible de l'expulsion de votre enfant, et ce, sans aucun préavis.**

Sécurité

Médicaments

Si votre enfant doit prendre un médicament lors de son séjour au camp, vous devrez remplir le formulaire d'autorisation et remettre ce médicament au responsable lors de sa première journée. Ce formulaire donne droit à l'animateur ou au responsable d'administrer ou de superviser la prise du médicament. Veuillez aviser le responsable de tout changement au cours de l'été.

Épipen

Si vous indiquez sur la fiche santé de votre enfant que celui-ci a un auto-injecteur (EpiPen), vous devrez remplir le formulaire d'autorisation lors de sa première journée. Votre enfant devra porter son auto-injecteur sur lui en tout temps, et ce, durant tout l'été. Nous demandons le port d'un étui portatif (sac banane).

Incident mineur

Pour tout incident mineur survenant au camp, un rapport d'accident sera dûment rempli et les soins nécessaires seront prodigués.

La situation vous sera communiquée lorsque vous viendrez chercher votre enfant en fin de journée ou durant la journée par appel téléphonique si nécessaire.

Incident majeur

Le personnel du camp prodiguera les premiers soins nécessaires. Nous vous informerons sur-le-champ (vous ou votre contact en cas d'urgence). Si nécessaire, votre enfant sera conduit à l'hôpital.

Une fois rejoint, le parent ou la personne contact devra prendre la relève, et ce, le plus rapidement possible.

Les coûts de transport en ambulance et les soins de santé sont aux frais du parent.

Pour nous joindre

Bureau administratif

Heures d'ouverture des bureaux (jusqu'au 21 juin)

Lundi au vendredi

9 h à 17 h

Heures d'ouverture des bureaux (à partir du 25 juin)

Lundi au vendredi

6 h 30 à 17 h 30



Bureau : 450 477-3003



campsaes@gvl-inc.com

Il est important lorsque vous nous envoyez un courriel de mentionner la ville ou la municipalité et le nom de l'enfant.

Programme d'accompagnement



Accompagnement : 514 346-3146



accompagnement@gvl-inc.com

Personnel du camp

Le numéro de cellulaire pour rejoindre le personnel du camp sera inscrit sur votre info camp, envoyé chaque jeudi. Nous vous demandons de communiquer avec le camp seulement pour une raison importante, car la priorité de l'équipe en place est de s'occuper des enfants.